

société. En effet, cet objectif rejoint les impératifs de MAERSK pour qui le client doit bénéficier des services de qualité et doit donc être vite servi.

Notre section manifeste a eu plusieurs séances de travail avec la Direction de l'informatique de la douane qui pilote le projet «performances». Lors de ces séances, il a toujours été suggéré d'automatiser davantage les procédures. Ainsi, MAERSK ayant ses procédures déjà automatisées, l'adaptation a été plus facile avec l'avènement du programme performance.

Les résultats de l'évaluation de l'année 2013 vous désignent meilleure performance « partenaire ». Comment vivez-vous cette reconnais-

sance?

Très fiers. Déjà leader mondial en fiabilité et en marchandises transportées, nous nous réjouissons aujourd'hui de pouvoir être évalués sur d'autres plans. Ceci nous permettra de nous améliorer davantage et de dynamiser notre partenariat avec la douane.

Quels seraient vos conseils aux autres partenaires des douanes pour améliorer leurs performances?

Le renforcement de la communication avec la Douane, particulièrement la communication entre la Direction Informatique de la Douane et la section manifeste des sociétés de profession maritime.

MAERSK a certainement de bonnes résolutions pour maintenir sinon améliorer ces bons résultats durant l'année 2014. Pourrait-on savoir lesquelles?

Effectivement, MAERSK envisage réduire encore ses délais durant l'année 2014 et le guichet unique devra contribuer à atteindre cet objectif.

MAERSK TOGO SA compte aussi participer à la réduction des délais de dédouanement en mettant, à la disposition de ses clients, sur son site web ou par SMS les références SYDONIA qui permettent de suivre l'acheminement des conteneurs. Cela permettra certainement aux commissionnaires en douanes de gagner plus de temps dans l'enregistrement de leurs déclarations auprès des services des douanes ■

Les professions maritimes partenaires stratégiques de la Douane Togolaise



Un protocole d'accord entre le Commissariat des Douanes et Droits Indirects et l'Association Professionnelle de Navigation et de Consignation des Navires au Togo (NAVITOGO) représentée par son président M. Auguste DOGBO (ici en photo) a été signé le 16 juillet 2013 pour réduire les délais d'enregistrement des manifestes. Ce dispositif permet de mener une action en amont de la chaîne de dédouanement et de réduire les délais de passage

des marchandises en douane.

Depuis la signature du protocole, les professions maritimes ont accéléré leurs formalités douanières. Le délai moyen entre l'arrivée du navire et l'enregistrement du manifeste est passé de 4 jours en 2011 à moins de 24 H en 2013 ■

Les chiffres clés de l'année 2013

FACILITATION

Délai médian entre l'arrivée du navire et la sortie des marchandises:

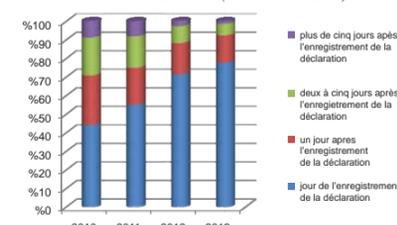
07 jours

Pour les opérations de mise à la consommation, le délai médian entre l'arrivée des navires et la sortie des marchandises a été fortement réduit passant de **23 jours en 2010 à 7 jours en 2013**. Ce bon résultat a été réalisé grâce à l'implication de tous les acteurs du projet «performances».

Délai moyen de traitement de la déclaration par les inspecteurs vérificateurs

72% des déclarations sont traitées le jour même de leur enregistrement en 2013 contre 40% en 2010.

Histogramme compilé de traitement des déclarations par les vérificateurs au bureau de douane de Lomé-Port (années 2010 à 2013)



Source: Direction de l'Informatique, des statistiques douanières, de la comptabilité et du budget

CONTRÔLE ET FISCALITE

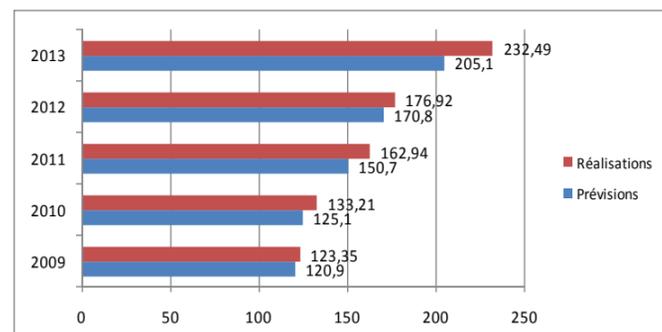
Taux d'augmentation des recettes douanières en 2013 par rapport à 2009:

88,5%

En 2013, les douanes ont collecté **232,49 milliards FCFA** de recettes, soit une augmentation de plus de **31,4%** par rapport à 2012 et **88,5%** par rapport à 2009.

Avec un accroissement du rendement par déclaration de **18% en 2013** par rapport à 2012, la douane améliore ses performances et participe à la sécurisation des recettes de l'Etat indépendamment des fluctuations de l'activité économique.

Diagramme en barres des réalisations des recettes douanières de 2009 à 2013 (en milliards FCFA)



Source: Direction de l'Informatique, des statistiques douanières, de la comptabilité et du budget.

Adresse: 517, Avenue Sarakawa, BP 353, Lomé, Togo.
Tél +228 22 23 00 84



Comité de Rédaction:

Kodjo ADEDZE: Directeur de publication
Komla A. EKPE: Rédacteur en Chef
Kwami EDJIDOMELE: Rédacteur
Tchakoura GNON: Rédacteur
Minmindjou KPENIMA: Rédacteur
Biléyo DONKO: Rédactrice



Dans ce numéro...

Actualités



Le projet «Performances» plébiscité par l'Organisation Mondiale des Douanes



La Douane partage son expérience de mesure de la performance

Meilleures performances



Meilleures performances « Douane » 2013



MAERSK TOGO S.A., Meilleure performance « partenaire » 2013

Les chiffres du numéro



Les chiffres clés de l'année 2013

Info plus

- Qu'est ce que le projet «Performances» ?
- La Douane modernise ses outils de communication en ligne

Editorial



J'ai le plaisir de vous présenter le premier numéro de «PERFORMANCES», le nouveau bulletin d'information trimestriel du Commissariat des Douanes et Droits Indirects. Ce bulletin est le premier d'une série de publications destinée à partager avec les institutions publiques, les partenaires de la Douane et la famille douanière les résultats périodiques de l'activité des Douanes Togolaises évalués selon des indicateurs chiffrés de performance.

La mesure de la performance s'inscrit dans un large processus de modernisation entrepris par l'administration des douanes depuis 2006 visant à répondre aux exigences de simplicité, de rapidité et de sécurité dans l'accomplissement des formalités de dédouanement. Elle répond également aux objectifs de l'Office Togolais des Recettes (OTR) concernant l'optimisation des recettes et la bonne gouvernance fiscale. Depuis 2012, la Douane Togolaise met progressivement en œuvre cette mesure du rendement afin d'améliorer son efficacité et sa capacité à se réformer. Ce projet,

soutenu par la Banque Mondiale et l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) vise à renforcer la capacité de l'administration des douanes à évaluer objectivement l'activité de ses structures et de son personnel ainsi que celle des professions « partenaires » (commissionnaires en douane et consignataires de navires).

Moins d'une année après son lancement officiel, les résultats sont positifs et très encourageants. Le délai médian entre l'arrivée des navires et la sortie de la marchandise a nettement diminué en 2013 tout en maintenant une constante progression des recettes grâce à la qualité du contrôle douanier sur les déclarations. La mesure de la performance a permis ainsi de sécuriser les recettes de l'Etat indépendamment des fluctuations de l'activité économique.

Ces résultats plébiscités par l'Organisation Mondiale des Douanes confortent la Douane dans sa quête d'une régulation de haut niveau, conciliant la fluidité de la chaîne logistique et l'efficacité des contrôles.

Je tiens, à ce titre, à remercier nos partenaires (OMD et Banque mondiale) pour leur précieux soutien et tous les acteurs qui, par leurs engagements et leurs compétences, ont permis la réussite de ce projet. Je remercie les inspecteurs vérificateurs du bureau des douanes de Lomé port et leurs responsables hiérarchiques pour leur mobilisation. Ces douaniers de première ligne, à qui incombe la tâche délicate et difficile de traiter une part importante du commerce extérieur du Togo, ont fait preuve d'une adhésion totale à la nouvelle démarche. Je remercie également l'Association Professionnelle de Navigation et de Consignation des Navires au Togo (NAVITOGO), les premiers de nos partenaires à s'engager avec nous dans la voie de la performance et de la transparence.

Je tiens enfin à féliciter chacun de nos huit meilleurs inspecteurs vérificateurs pour leur travail et leur dévouement et la société MAERSK TOGO S.A., un partenaire engagé, dont les résultats de l'année 2013 confirment l'excellence.

La vraie valeur d'un projet ne réside pas seulement dans ce qu'il est, mais aussi dans ce qu'il apporte. Le projet « Performances » a permis à la Douane de croire en ses capacités à conduire une réforme réelle aux résultats éprouvés. Il nous conforte également dans notre conviction que la réelle performance est celle qui est mise au service de l'intelligence collective. Nous sommes au tout début d'un projet ambitieux qui ne prendra son sens que dans la solidarité et la participation de l'ensemble de la famille douanière et de ses partenaires. Bientôt, avec la migration du système informatique douanier SYDONIA ++ vers SYDONIA world, c'est ensemble et grâce aux performances de chacun que nous inscrirons la douane dans la voie de la modernisation et du progrès durable.

M. Kodjo ADEDZE,
COMMISSAIRE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES EST DESORMAIS LE COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Par la loi n°2012-016 du 14 décembre 2012, l'Assemblée Nationale a adopté et voté la création de l'Office Togolais des Recettes (OTR) qui regroupe l'administration des douanes et celle des impôts dans une seule structure. M. Henry K. GAPERI a été nommé Commissaire Général de l'OTR par Décret présidentiel le 15 janvier 2014.

Trois autres Décrets pris le 31 janvier 2014, nomment respectivement les Commissaires chargés des Douanes et Droits Indirects, des Impôts et des Services Généraux. M. Kodjo ADEDZE, inspecteur principal de classe exceptionnelle précédemment Directeur Général des Douanes a ainsi été nommé Commissaire chargé des Douanes et Droits Indirects.

LE PROJET « PERFORMANCES » PLEBESCITE PAR L'ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES



Dans le cadre du projet régional de facilitation du commerce et du transport sur le corridor Abidjan - Lagos, la Douane Togolaise a mis en oeuvre, en partenariat avec l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et la Banque mondiale (BM), une politique de mesure de la performance. M. Kunio MIKURIYA, Secrétaire Général de l'OMD livre au premier numéro du bulletin « PERFORMANCES » son appréciation des résultats réalisés par la Douane Togolaise.

L'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) félicite les Douanes Togolaises pour leur forte implication politique et technique dans la vie de la communauté douanière internationale : leurs efforts remarquables en matière de mesure de la performance, leur participation active au Comité du renforcement des capacités et la présidence qu'elles assurent, en la personne de leur attaché à Bruxelles, de l'un des plus importants comités de l'OMD, le Comité Technique Permanent. Dans ce contexte, l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) est heureuse d'accompagner la modernisation des Douanes togolaises en fournissant notamment, depuis 2011, un appui technique à leur politique de mesure de la performance. La quantification de l'action des douanes et des professions partenaires (commissionnaires en douane, consignataires de navire, gestionnaires de magasins et aires sous douane, importateurs et exportateurs) est un atout essentiel pour les directeurs généraux des douanes qui souhaitent réformer leur administration. D'une part, quantifier permet d'ordonner les priorités de réforme et de focaliser les efforts et les ressources de l'administration sur les quelques points spécifiques qui, bien souvent, conditionnent l'ensemble du dédouanement : mise à disposition rapide des informations du manifeste, traitement efficace des déclarations par les inspecteurs de visite, répartition des déclarations dans les circuits de contrôle, pratiques inefficaces voire malveillantes des acteurs du dédouanement. Les résultats indiquent des améliorations

notables tant au niveau des Douanes Togolaises que de leurs partenaires : les temps de dédouanement ont diminué et la qualité de la collecte des recettes douanières a été préservée. D'autre part, les chiffres portent une même réalité, partageable par tous les acteurs du dédouanement, empêchant la propagation de fausses représentations sur les pratiques et les responsabilités en matière d'éthique et de temps de dédouanement, permettant ainsi un dialogue objectif sur les actions à mener pour améliorer la qualité du service rendu par les douanes sans compromettre leurs capacités de contrôle. Enfin, la mesure de la performance permet d'expérimenter des réformes et d'en mesurer les coûts, les risques et les impacts. A ce titre, elle représente un véritable outil d'aide à la décision pour une administration qui entend imaginer elle-même son propre avenir. Les Douanes du Togo, après celles du Cameroun, font preuve d'une belle autonomie dans leur capacité à se moderniser et instaurer un dialogue continu en interne et avec leurs partenaires. Leur expérience fait d'ores et déjà l'objet d'un guide qui sera publié prochainement par l'OMD. Ce premier numéro témoigne du passage à une étape très importante : le partage d'informations sur les performances de l'administration et des professions partenaires du dédouanement avec le public. A ce titre aussi, j'estime que les Douanes togolaises sont une source d'inspiration pour l'ensemble de la communauté douanière internationale ■

M. Kunio Mikuriya,
Secrétaire Général de l'OMD

EVENEMENTS

LA DOUANE PARTAGE SON EXPERIENCE DE MESURE DE LA PERFORMANCE

La Douane organise une conférence de presse pour présenter ses premiers résultats



Le 16 juillet 2013, le Commissariat des Douanes et Droits indirects a organisé une conférence de presse sur les résultats de son projet visant à améliorer le fonctionnement de l'administration douanière en introduisant la mesure de la performance. Le projet est accompagné par les experts de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et financé par le programme de facilitation du commerce et du transport sur le corridor Abidjan-Lagos de la Banque mondiale. En marge de cette conférence de presse, une signature du protocole entre la douane et les professions maritimes a été scellée. Elle vise à accélérer le dépôt de manifeste qui conditionne l'ensemble de la procédure de dédouanement et réduire ainsi le délai global de passage des marchandises en douane. Cet événement a été réalisé en présence de M. Tho-

mas CANTENS de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), de M. Essobozou AWADE de la Coordination du projet Corridor Abidjan - Lagos, M. Yemdaogo TOUGMA de la Banque Mondiale et du Contre-Amiral Fogan ADEGNON, Directeur Général du Port Autonome de Lomé (en photo).

La mesure de la performance a permis à la Douane Togolaise d'ordonner les priorités de sa réforme et d'en évaluer les effets. Le Commissaire des Douanes et Droits indirects, M. Kodjo Adedze, qui s'est investi personnellement dans la conduite du changement, a confirmé son engagement à continuer d'améliorer les résultats de son administration ■

Pour plus d'information sur la conférence de presse, voir: www.douanes.tg

Le Commissaire des Douanes et Droits indirects présente les résultats du projet performances à la 19ème Conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la région OMD-AOC

La 19ème Conférence des Directeurs des Douanes de la région Afrique Centrale et Occidentale (AOC), de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) s'est tenue du 10 au 14 Mars 2014, au Palais des Congrès de Yaoundé, sous le thème : Communication en Douane : renforcer la compétitivité des économies de la région à travers le partage de l'information. L'événement a connu la participation du Vice-Président de la région Afrique de l'Ouest et du Centre de l'OMD, des Directeurs Généraux des Douanes des 23 pays de la région Afrique de l'Ouest et du Centre, des participants responsables des structures de cette région et 45 experts invités.

Cette 19ème conférence des Directeurs des Douanes a eu pour objectif principal d'améliorer le fonctionnement des administrations douanières de la région AOC par un partage d'expériences et de renforcement de collaboration. M. Kodjo ADEDZE, Commissaire des Douanes et Droits indirects, chef de la mission des Douanes Togolaises a présenté lors de cette rencontre les résultats du projet d'amélioration des performances entrepris par son administration en partenariat avec l'OMD et la Banque Mondiale. L'expérience des mesures de la performance dans les Douanes Togolaises et Camerounaises fera l'objet d'un guide qui sera publié prochainement par l'OMD ■

La Douane accueille la 3ème réunion annuelle du Centre International pour la Fiscalité et le Développement

L'ICTD (International Center for Tax and Development), qui poursuit le développement de son antenne française, le CIFD (Centre international pour la fiscalité et le développement), a organisé sa conférence annuelle à Lomé du 11 au 13 décembre 2013. Les avancées réalisées par la Douane Togolaise en matière de fiscalité ont contribué au choix du Togo pour la 3ème conférence du genre de ICTD.

Cette conférence a accueilli des présentations d'articles de recherche sur des thèmes divers relatifs aux questions de politiques fiscales et douanières, et par des intervenants aussi bien des pays du Nord que des pays africains.

M.SOURMA F. Ganda, Directeur de l'informatique au Commissariat des Douanes et Droits indirects a présenté lors de cette conférence l'expérience des Douanes Togolaises en matière de mesure de performance ■

Meilleures performances « Douane » 2013



M. KOFFI TOTOU Meilleur inspecteur vérificateur 2013

M. Koffi TOTOU, inspecteur vérificateur au bureau des douanes de Lomé port a été classé meilleure performance «Douane» pour le dernier trimestre 2013. Homme d'expérience et diplômé de l'ENA, il a commencé à travailler dans une maison de transit, ce qui lui a permis d'acquérir une certaine expérience sur le terrain, avant d'être engagé en 1991 dans les douanes togolaises où il a occupé plusieurs fonctions: d'abord au niveau de la division du contentieux de la Direction Générale puis au bureau de l'aéroport où il a été vérificateur par deux (02) fois pour une durée de cinq années avant d'être affecté au Bureau de Lomé Port comme inspecteur vérificateur. Bravo à notre meilleur inspecteur pour ses résultats et son savoir faire!

Le groupe « challenger » des inspecteurs vérificateurs

Le bureau de Lomé port a été le premier site désigné pour l'application du projet «performances» en raison de son rôle stratégique dans la perception des recettes (70% du commerce extérieur est traité au niveau de ce bureau). Les 23 inspecteurs vérificateurs du bureau de Lomé port sont, par conséquent, les premiers douaniers à participer directement à ce projet.

L'évaluation des performances des inspecteurs vérificateurs est basée sur deux composantes: les facilitations, calculées sur la base du délai de traitement des déclarations et l'efficacité des contrôles évaluée sur la base du nombre de déclarations litigieuses identifiées et le montant des droits et taxes récupérés. Les résultats du dernier trimestre 2013 révèlent l'implication de l'ensemble des douaniers du bureau de Lomé port concernés par le projet. Grâce à l'engagement de tous ces inspecteurs vérificateurs, la Douane Togolaise a récupéré en 2013 plus de 3,31 milliards



FCFA suite aux opérations de contrôle sur les déclarations soit 62,25% de plus qu'en 2012 et réduit les délais de traitement des déclarations. En tête de cette performance, huit inspecteurs vérificateurs émérites TOTOU Koffi, BOSSOUVI Adjo, NDJAMBARA Kantcho, SAKPA Koofo, DONKO Bileyo, GNASSINGBE Tovenim, AKUE-GOE Adoudé, AGBABLI Agbeno. La Douane Togolaise félicite les inspecteurs vérificateurs du bureau de Lomé port et leur hiérarchie pour leur mobilisation et leur résultat ■

MEILLEURS SCORES « DOUANE » 2013

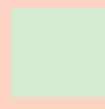
Contrôle: Amélioration des recettes douanières Meilleurs scores individuels des droits et taxes récupérés (dernier trimestre 2013)



Mme. BOUSSOUVI Adjo
58,31 Millions FCFA



Mme. DONKO Bileyo
57,70 Millions FCFA



Mme. AKUE-GOE Adoudé
48,30 Millions FCFA



M. TOTOU Koffi
42,17 Millions FCFA

RESULTATS DOUANE 2013

CONTRÔLE
(montants récupérés suite aux contrôles douaniers de première ligne)
2012 : 2,04 milliards FCFA
2013 : 3,31 milliards FCFA
(+62,25%)

FACILITATION
(pourcentage des déclarations traitées le jour de leur enregistrement)
2011: 44%
2013: 72%
8 déclarations sur 10 sont liquidées 48h après leur enregistrement

Facilitation: Réduction des délais de traitement des déclarations Meilleurs scores individuels des pourcentages de déclarations traitées dans les 5 jours de leur enregistrement (dernier trimestre 2013)

M. GNASSINGBE Tovenim
98,13%



M. TOTOU Koffi
97,64%



M. AGBABLI Agbeno
97,29%



M. NDJAMBARA Kantcho
96,90%



MAERSK TOGO S.A. , Meilleure performance « Partenaire » 2013



Avec plus de 93% de manifestes enregistrés dans le délai légal pour un volume de 132 opérations en 2013, MAERSK TOGO S.A. enregistre le meilleur résultat parmi les consignataires de navires, partenaires de la douane togolaise dans le projet « performances ».

Mme. Lisa F. BRUNO et M. Serges K.A. DRAKE, respectivement manager et import administrator du service commercial et documentation (ici en photo) ont bien voulu accorder cette interview au bulletin « PERFORMANCES » pour partager l'expérience de leur partenariat avec la douane dans le cadre de ce projet.

Pouvez-vous nous présenter votre société MAERSK TOGO S.A.?

MAERSK TOGO S.A. est la filiale du groupe MAERSK au Togo. Présente au Togo depuis 1986, notre société est aujourd'hui très active dans le secteur de transport de conteneurs par le biais de ses deux entités ; MAERSK Line et Safmarine. Nous offrons aussi de nombreux services logistiques par l'intermédiaire de DAMCO TOGO SA.

En juillet 2013, un protocole d'accord entre la douane et les consignataires de navires a été signé pour réduire les délais d'enregistrement des manifestes. comment avez-vous vécu cette nouvelle expérience de partenariat?

Le projet «performances» dont l'un des objectifs est la facilitation et l'accélération des procédures douanières a suscité très vite l'adhésion de notre